

ANALYSE D'EAU D'IRRIGATION

Teneur en nitrates

Obligations relatives à l'arrêté régional du 6e programme d'actions de la Directive nitrates et applicables à partir du 1er septembre 2018.

La quantité d'azote contenue dans l'eau d'irrigation doit être connue et intégrée dans le calcul de la fertilisation (plan prévisionnel de fertilisation – cahier d'épandage)

L'analyse de l'eau d'irrigation

A partir de l'analyse d'eau d'irrigation, on peut appréhender l'apport d'azote par l'irrigation. Il faut partir du nombre de tours d'eau prévus et de la quantité d'eau par tour d'eau.

Il est nécessaire :

- d'estimer la quantité d'eau totale apportée (V), (nombre de tours x quantité d'eau par tour)
- disposer la teneur en nitrates de l'eau d'irrigation (C).

Ensuite il suffit de procéder à l'opération suivante $= (V/100) * (C/4.43)$

En l'absence d'analyse

En l'absence de valeur, les textes proposent de prendre par défaut une valeur de 40 mg/l. Rappel : compte tenu de la variabilité des valeurs au sein d'un même territoire, il est conseillé de réaliser une analyse d'eau.